

CONCLUSION

Marcel OTTE

Cet abri rassemble les conditions idéales pour un site archéologique : en bordure de rivière (facilitant la préhension) et en pied de falaise (favorisant la sédimentation lente). Le long d'une paroi, abrupte et haute, le cailloutis est léger et continu : il préserve donc sans détruire. Dans un abri avec surplomb, les blocs effondrés sont beaucoup plus considérables et occultant totalement les sédiments sous-jacents. Il y a eu donc un phénomène d'appel dû à l'ensoleillement de la falaise formant écran, donc accumulant la chaleur. Encore aujourd'hui, cette petite terrasse attire spontanément le promeneur qui y trouve l'agrément de la vue, de la protection et de la chaleur. Une sorte de « photographie » d'un long événement nous est ainsi restituée par ce coin en bord de Meuse où l'occupation humaine n'a pas cessé. Toutefois, elle y prit l'aspect particulier, propre à ce lieu, du bivouac, ou plus rarement, de la nécropole occasionnelle. Ainsi, un filtre aux activités fut glissé à notre observation.

Les occupations paléolithiques ne peuvent pas y être préservées car le battement de la rivière en a interdit la préservation : l'étiage s'est en effet défini tel qu'il est aujourd'hui, précisément à l'issue des temps paléolithiques. Dès avant cependant, les traces ne firent plus défaut d'une façon continue. L'existence de foyers en place prouve qu'il ne s'agit pas d'effondrement d'occupations situées sur le plateau et dont les vestiges auraient été mélangés ; la continuité sédimentaire assure par ailleurs la séparation entre les époques. L'absence de pollens préservés fut heureusement compensée par les restes charbonneux, précisément extraits de ces foyers. Une longue séquence climatique put alors montrer l'intensité et la caractéristique des forêts lors des premières installations repérées. Pins, bouleaux puis noisetiers montrent progressivement l'amélioration climatique des temps postglaciaires (article de J.-M. Pernaud). La même approche fut proposée à partir des mollusques terrestres (Lopez, Lacroix, Léotard). Les traces du Mésolithique montrent l'intensité de la pêche justifiant cette installation sur a rive; et de la chasse (sangliers, chevreuils). L'éloignement des sources de matières utilisées pour l'outillage suggère la mobilité de ces groupes - A la fois de leur haute ancienneté (8e millénaire) et leur longue durée (plusieurs millénaires) prouve que ces groupes furent restés séparés du mouvement de colonisateurs paysans survenu pendant ce temps, en moyenne Belgique. L'Ardenne était bien restée prédatrice et mésolithique durant ce premier néolithique hesbignon, au 6e millénaire.

Le plus étonnant est peut-être dû aux occupations récentes, réputées du Néolithique « accompli » des Âges des Métaux et du Bas Empire. Un amalgame d'occupations de chasse, pris d'enserclissements, montre la permanence dans l'emploi du lieu en plein phase paysanne ardennaise. De très petits restes de vases accompagnent les vestiges de la chasse : armatures et ossements. En dépit dons des bouleversements économiques dont les plateaux furent le théâtre, l'abri reste orienté vers des formes d'activités appropriées à son emplacement : la chasse, la pêche, la sépulture. Au fil du temps donc, l'abri perd sa fonction exclusive d'habitat

préférentiel pour basculer vers le statut de campement occasionnel aux fonctions spécialisées. Cette fois, les contacts extérieurs se reflètent sous une forme inscrite : par les restes d'animaux domestiques (chèvres-moutons) apportés au bivouac par compensation aux produits de la chasse et de la pêche. La céramique, elle-même façonnée à l'habitat n'est apportée que sous forme des vases dépareillés, intensément facturés (études N. Cauwe et J.-Ph. Marchal). Curieusement, une occupation importante en lien avec aux IV^e et V^e siècles avec poteries, monnaies et éléments de harnachement. Peut-être durant les périodes troubles du Bas-Empire, un camps militaire fut-il réinstallé en bord de Meuse ?

La difficulté d'accès au site avait relativement protégé ces dépôts mais l'aménagement d'un chemin de promenade l'a rendu soudain vulnérable. Les cailloutis, à sec; légers et meubles, rendent fragile la couverture protectrice au vestiges. Il a donc fallu y remédier rapidement et provisoirement. de nouveaux autres emplacements de cette sortes subsistent ailleurs en Wallonie et méritent la même attention, soit pour leur étude, soit pour leur sauvegarde. Chacun contient un peu de notre patrimoine historique auquel, avec leur paysage propre, nous sommes si profondément attachés. Par cette étude, nous avons surtout voulu lancer un appel à leur sauvegarde respectueuse.